



PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Ferme-Neuve

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Ferme-Neuve, qu'il y aura séance du conseil le 13 juin à 19 :30 à la salle du conseil au 125, 12e Rue, Ferme-Neuve. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 178-182 13^e RUE (LOT) 5 091 350)

Demande de dérogation mineure (2022-0113) au 178-182, 13^e Rue, qui a pour objet de régulariser en zone COM-05 :

- L'emplacement du garage qui est sur la ligne de lot et qui devrait être à 2' 6" selon le règlement de 1975 vu que l'année de construction est indéterminée, mais le garage était présent en 1980;

Le tout tel que prescrit au règlement de zonage de 1975

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à la demande lors de la séance du 13 juin 2022.

Donné à Ferme-Neuve, ce 1^{er} jour du mois de juin deux mille vingt-deux.


Bernadette Ouellette
Directrice générale et
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière à Ferme-Neuve, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint conformément à la Loi, le 1^{er} juin 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, le 1^{er} juin 2022.


Bernadette Ouellette
Directrice générale et
Greffière-trésorière
